Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/le-recours-de-mumia-examine

Le recours de Mumia examiné à la cour surpêmle de Pennyslvanie

- Internationale -

Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2013

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

CE MARDI 25 JUIN, LA COUR SUPREME DE PENNSYLVANIE EXAMINE LE RECOURS DE MUMIA CONTESTANT SA CONDAMNATION A LA PRISON A VIE SANS POSSIBILITE DE LIBERATION CONDITIONNELLE

Souvenez-vous, c'était en août 2012 ... Dans le plus grand secret, quelques mois après sa sortie du couloir de la mort, la justice fédérale de Pennsylvanie condamnait Mumia à la réclusion à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle. Et ce, en violation de la législation pénale car ni Mumia, ni même son équipe de défense n'avaient été informés de cette action judiciaire et de son résultat, l'exposant ainsi au risque de ne pouvoir contester cette décision dans les délais impartis. In extremis, prenant connaissance du déni de justice dont il était une nouvelle fois victime, Mumia en personne a interjeté appel. Sans ce recours, il aurait été définitivement privé de son droit à solliciter une libération conditionnelle.

C'est aujourd'hui que cette affaire sera examinée par la Cour Suprême de Pennsylvanie. hors la présence du prévenu. La Cour a en effet rejeté la demande formulée par Mumia de participer à l'audience aux côtés de ses avocats.

Face à ce nouvel épisode de l'acharnement judiciaire dont Mumia est toujours la victime, nous vous invitons à exiger sa libération immédiate et sans condition. Pour ce faire, signer la pétition en ligne à l'adresse du ministre de la justice des Etats-Unis en cliquant sur ces liens : www.mumiabujamal.com et www.change.org/petitions/release-mumia-abu-jamal

Diffusez l'information dans vos réseaux et invitez vos amis à signer la pétition.

LE COLLECTIF FRANCAIS DE SOUTIEN A MUMIA ABU-JAMAL,
rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques.

Copyright © Le Vénissian